

# le monde FORESTIER

www.lemondeforestier.ca

Vol. 27, N° 8  
OCTOBRE  
2013  
24 pages

Suivez-nous sur



Les scieries  
prennent du mieux

PAGE  
3

Éclaircie  
commerciale

PAGES  
14 à 17

Biomasse forestière pour  
les Serres Belle-de-jour

PAGES  
20 et 21

9 000<sup>e</sup> machine Ponsse

## Des Québécois en Finlande

Pages 12 et 13



La nouvelle Ponsse Scorpion

Photo: Guy Lavoie

Éclaircies précommerciales

## Baisse moyenne des prix de 22 %

Les sylviculteurs ont de quoi rager. Depuis le début de la saison, les prix obtenus par appels d'offres ont généralement baissé de 20 % dans le secteur des éclaircies précommerciales. C'est du moins la sombre constatation que fait Rexforêt, un partenaire du ministère des Ressources naturelles (MRN) entre le début de l'application du nouveau régime forestier et la fin du mois d'août. De son côté, la Fédération québécoise des coopératives forestières soutient même que cette diminution atteint les 30 % dans le débroussaillage.

— Bernard Gauthier —

La mise aux enchères des produits et des travaux forestiers frappe durement les tra-

vailleurs dans les secteurs du reboisement, des travaux de préparation et des éclaircies

précommerciales. Ce dernier secteur est particulièrement frappé. « C'est là que le bât blesse faisant réagir l'industrie sylvicole. Les prix obtenus par appel d'offres sont généralement inférieurs à ceux de la grille de taux du MRN. De plus, nous avons remarqué que les prix ont tendance à fluctuer d'une région administrative à l'autre. Il reste encore des appels d'offres à compléter et

Suite à la page 2

PETITES  
ANNONCES PAGE  
6

ABONNEZ-VOUS  
www.lemondeforestier.ca

Chargeuse à bois  
90 HD pour VTT



Aussi disponible  
Fendeuse à bois, treuil, autres  
produits forestiers et agricoles

Chargeuse à  
bois 130 HD



Plus de  
**10 modèles**  
de chargeuses



LES ÉQUIPEMENTS  
**WOODY** INC.

FABRICATION ET VENTE DE  
**MACHINERIES  
FORESTIÈRES**

DISTRIBUTEUR DE PRODUITS HYDRAULIQUES

205, rue Commerciale,  
Saint-Odilon, Qc G0S 3A0 **418 464-2748**  
ewoody@sogetel.net Téléc.: 418 464-2746

[www.equipementswoody.com](http://www.equipementswoody.com)

Numéro de convention de la  
Poste-publications 40010164

nous aurons d'autres résultats à la fin de la saison », indique **MARC LAMONTAGNE**, directeur général, Rexforêt.

### Faible volume

Pourquoi les prix ont-ils baissé de façon aussi significative? Rexforêt attribue la situation à deux raisons fondamentales, la première étant la faible volume des contrats. « Il y a environ 150 entreprises sylvicoles qui ont répondu aux appels d'offres représentant 6 % du volume des travaux. La concurrence étant trop élevée, cela a eu pour effet d'exercer une pression des prix à la baisse. Au départ, nous avions prévu 25 % comme volume, mais dès le début de la saison le résultat était de 10 %. Une fois la saison complétée, nous aurons plutôt 6 % des travaux qui auront été attribués par appels d'offres », poursuit Marc Lamontagne.

### Assurance-emploi

À son avis, un deuxième facteur qui a contribué à la baisse des prix, repose sur les modifications aux règles d'admissibilité au régime d'assurance-emploi. « Dans les régions, en moyenne, il faut cinq semaines supplémentaires pour qu'un travailleur soit qualifié à l'assurance-emploi. Il s'agit d'un facteur déterminant qui a mis une pression supplémentaire sur les entreprises et les travailleurs afin de décrocher des contrats supplémentaires en appels d'offres. »

### Réactions

À la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF), on soutient que la baisse moyenne dans le débroussaillage atteint même les 30 %. « C'est l'activité où il y a le plus de main-d'œuvre et c'est dans ce secteur que l'impact est le plus élevé chez nos travailleurs », explique le directeur général de la FQCF, **JOCELYN LESSARD**.

La FQCF dit que la situation est très préoccupante et qu'une solution doit être trouvée pour limiter les conséquences aux travailleurs. « Une baisse de 30 % dans le débroussaillage va entraîner une faillite des entreprises ou les travailleurs vont devoir accepter des baisses dans leurs conditions de façon significative. Déjà, plusieurs ont perdu leur emploi, certaines entreprises ont laissé entendre qu'elles pouvaient remplacer les travailleurs par d'autres employés à des conditions moindres, ce qui n'est pas une vision à long terme. Nous allons avoir beaucoup de difficultés à convaincre des gens à faire carrière dans ce secteur, c'est un travail extrêmement exigeant. »

Malgré tout, Jocelyn Lessard se dit confiant de trouver une solution avec le MRN pour au moins préserver les conditions de travail des employés. « À ce jour, les réactions ont été positives, il n'y a pas eu de rejet de notre proposition voulant que le travailleur reçoive une rémunération semblable, que ce soit lors des soumissions ou les ententes de gré à gré », ajoute Jocelyn Lessard.

Au Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM), il va de soi que les objectifs du processus des contrats et d'appels d'offres n'ont pas été atteints. « On voulait préserver la main-d'œuvre et rien de cela n'a fonctionné cette année. Pourquoi ? Le processus était basé sur un budget des investissements consacrés aux aménagements représentant l'historique des trois années de référence. Or, les résultats de cette année ont été nettement en-deçà de ce qui était prévu. Le processus d'octroi de contrats et d'appels d'offres a donc été biaisé », indique **MARC BEAUDOIN**, directeur général, RESAM.

Pour RESAM, il ne fait pas de doute que les budgets doivent être au rendez-vous. Autre point qui a nuï : la planification était absente. « Des entreprises ont dû aller en appels d'offres sans savoir ce qu'elles allaient recevoir comme travaux dans leurs ententes de réalisation. La planification doit être dorénavant plus solide, et cela prend un changement de cap majeur. Et ultimement, ce sont les entreprises et les travailleurs qui en ont payé le prix. Il faudrait que le MRN et Rexforêt soient imputables des délais de paiements. »

De son côté, Rexforêt réagit prudemment devant les résultats. « Il faut faire attention et bien interpréter les données. On voit les tendances et celles-ci ne changeront pas d'ici la fin de la saison. Bien que dans le secteur des éclaircies précommerciales la forte concurrence et le resserrement de la politique sur l'assurance-emploi aient contribué à faire

diminuer les prix, ce n'est pas pour autant le cas dans les autres familles de travaux. Les baisses n'ont pas été aussi importantes. »

Monsieur Lamontagne insiste pour mettre la situation en perspective en précisant que les résultats sont très factuels. « Les travaux d'éclaircies précommerciales représentent 2 % de tous les travaux réalisés en 2013-2014, ne l'oublions pas. La grande majorité des travaux auront été attribués en vertu des ententes à long terme dans lesquelles on utilise la grille de taux du MRN qui représente 94 % de l'ensemble des activités. Une grille revue annuellement par le ministère et acceptée par l'industrie. Il ne faut surtout pas croire que c'est la majorité des travaux qui ont été touchés par une concurrence très forte. »

Le directeur général de Rexforêt admet que les entreprises sont insatisfaites. « Nous avons pu le constater dans les journaux. Ce n'était pas du tout l'objectif du nouveau régime forestier. Dans le secteur des travaux de préparation, on ne parle pas d'insatisfaction. Les écarts de prix sont beaucoup moins prononcés et nous n'avons pas eu vraiment de commentaires. Au contraire, les entreprises ont l'opportunité d'obtenir des contrats supplémentaires pour leurs travailleurs. Pour ce qui est des conditions de travail des employés, il appartient aux entreprises de prendre les décisions qui s'imposent si elles le jugent nécessaire. C'est le jeu de la concurrence. »

## Nomination

**M. Michel Michaud, président de la Coopérative forestière La Nord-Côtière, est fier d'annoncer la nomination de M. William Lebel au poste de directeur adjoint de la Coopérative.**

M. Lebel détient un baccalauréat en sciences forestière et est ingénieur forestier depuis 2000. Il a travaillé au sein de la MRC de la Haute-Côte-Nord durant 5 ans pour ensuite rejoindre la municipalité de Sacré-Coeur. Personne d'actions, M. Lebel souhaite maintenant mettre son enthousiasme et son talent de gestionnaire au service de la Coopérative et contribuer ainsi, d'une nouvelle façon, au développement de sa région.

La Coopérative La Nord-Côtière, installée aux Bergeronnes depuis 1971, compte plus de 150 travailleurs et effectue différents types de travaux sylvicoles dont le robosement, la préparation de terrain, le dégauchement et l'éclaircie pré-commerciale. Elle a mis en terre plus de 100 millions d'arbres depuis 1971 et est l'un des fiers partenaires du développement durable de la région de la Côte-Nord.



131 Route 138, C.P. 39  
Les Bergeronnes  
418 232-6267

[www.lanordcotiere.com](http://www.lanordcotiere.com)

# Agenda Forestier

## OCTOBRE 2013

**28 et 29 octobre (Saguenay)**  
**31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre (Québec)**  
**Formation UQAC : Confort acoustique des bâtiments à structures**

**Description :** La formation vise à approfondir les connaissances des apprenants dans le domaine de l'acoustique des bâtiments à structures bois. Par ses spécificités, sa légèreté, sa préfabrication importante et sa mise en œuvre technique, la construction bois génère des contraintes particulières pour le confort vibroacoustique. Des compétences spécifiques doivent nécessairement être acquises par les différents acteurs de la construction dans le but de garantir les performances des bâtiments, qu'il s'agisse de bâtiments d'habitation, publics ou privés.

**Site Web :** [www.cecobois.com](http://www.cecobois.com)

**4 au 8 novembre**  
**Biodiversité et environnement :**  
**perspectives de la théorie de la viabilité et des jeux dynamiques**

**Description :** Cet atelier a comme but de rassembler des experts en théorie de la viabilité, optimisation dynamique et théorie des jeux dynamiques intéressés par les questions environnementales et la biodiversité, que ce soit d'un point de vue biologique, économique, social ou interdisciplinaire, et de favoriser la collaboration et l'échange d'information entre eux. Une large place sera faite à la modélisation mathématique de systèmes complexes avec une part d'incertitude, l'évolution de la coopération à travers les interactions entre individus ou espèces dans des jeux de bien commun, et les différents mécanismes d'adaptation et de survie. Cela devrait contribuer à réconcilier toutes les parties concernées par les questions environnementales globales.

**Où :** Centre de recherches mathématiques de l'Université de Montréal, Montréal.

**Site web :** <http://www.crm.umontreal.ca/2013/Environment13/index.php>